

### problématique

**En quoi la civilisation des Gaulois est-elle constitutive de l'histoire de France ? Comment la romanisation de la Gaule et sa christianisation s'accomplissent-elles ?**

### événements et dates-clés

Vers – 600	Fondation de Massalia par les Grecs venus d'Asie Mineure
Vers – 450	Installation des Celtes en Gaule
De 125 av. J.-C. à 121	Conquête de la Gaule du Sud par les Romains
De – 58 à – 52	Conquête de la Gaule par Jules César
– 52	Défaite de Vercingétorix à Alésia et conquête de la Gaule par les Romains
– 6 ou en – 4	Naissance de Jésus-Christ, qui meurt autour de 30
de – 27 à + 14	Règne d'Auguste
vers 28-30	Prédication de Jésus
vers 38	Conversion de Paul
48	Le droit de cité est accordé aux magistrats gaulois par l'empereur romain Claude
64	Martyre à Rome à la suite de l'incendie de la ville (parmi eux, Pierre et Paul)
70	Destruction du temple juif de Jérusalem par les Romains, à la suite d'une révolte : il ne reste que le mur des Lamentations
177	Martyre des chrétiens de Lyon
212	Le droit de cité est accordé à tous les hommes libres de l'Empire par l'empereur romain Caracalla (texte connu sous le nom de « édit de Caracalla »)
303-304	Dernière grande persécution contre les chrétiens
313	Édit de Milan reconnaissant le christianisme
325	Concile de Nicée, définissant le dogme chrétien convoqué et présidé par Constantin
391	Lois de Théodose contre le paganisme : le culte public païen est interdit, les temples sont fermés ou détruits. Le christianisme est devenu religion d'État.
476	Fin de l'Empire romain d'Occident

#### mots-clés

**Druide** : prêtre et savant dans la religion gauloise.

**Oppidum** : espace fortifié où l'on se réfugie en cas de danger. L'oppidum est aussi un centre artisanal et commercial.

**Forum** : place centrale d'une ville.

**Thermes** : bâtiment abritant des bains.

**Aqueduc** : canalisation conduisant l'eau d'un point à un autre.

**Amphithéâtre** : édifice circulaire ou plus allongé servant aux jeux et aux combats de gladiateurs.

**Culte impérial** : culte rendu à Rome et à l'empereur romain Auguste.

**Polythéisme** : religion où l'on honore plusieurs dieux.

**Villa** : ferme (bâtiments et terres) d'époque gallo-romaine.

**Messie** : envoyé de Dieu.

**Monothéisme** : religion où l'on honore un dieu unique.

**Église** : assemblée des chrétiens mais aussi lieu de culte.

**Évêque** : chef d'une église locale.

**Concile** : réunion de tous les évêques pour traiter des affaires de l'Église.

**Persécution** : poursuite et parfois exécution d'une personne ou d'un groupe pour ses idées ou son appartenance religieuse.

Avant de s'appeler la France, notre territoire s'appelait la Gaule. Il était peuplé par différents peuples, majoritairement les Celtes que les auteurs latins, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., vont appeler *Galli* (**Gaulois**), sans doute en raison du nom de leur animal fétiche *gallus* (coq) en latin.

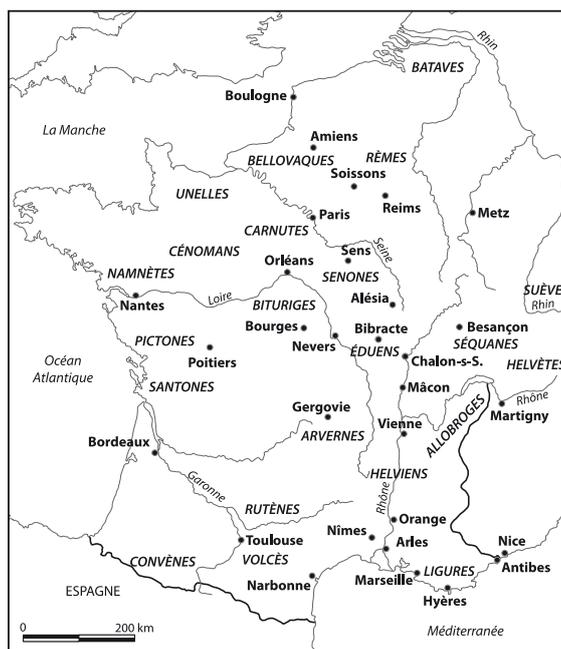
**Les Celtes** appartiennent au groupe linguistique indo-européen auquel sont rattachés les Grecs et les Latins. Sous la pression des peuples germaniques, également indo-européens, ils envahissent **la Gaule** (essentiellement le Nord-Est) par vagues successives entre le X<sup>e</sup> siècle et le V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Après l'avoir conquise, comme ils ne constituent pas la majorité de la population, ils doivent imposer leur langue et leur civilisation aux peuples plus anciens.

## 1. Une organisation en tribus

L'installation des Celtes sur notre territoire correspond à la civilisation du premier âge du fer (vers 800 av. J.-C.). Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., la Gaule indépendante, qui s'étend de l'Atlantique au lac Léman, est la plus riche et la plus vaste de toutes les terres celtiques. Nous la connaissons surtout grâce à **César** qui, dans *La Guerre des Gaules*, en fait une présentation précise, et grâce également aux très beaux objets retrouvés dans les tombes et dans les *oppida*. Pays prospère et ouvert aux influences extérieures mais sans unité politique, **la Gaule est divisée en de nombreuses tribus, souvent rivales.**

La société gauloise est dominée par une aristocratie guerrière. **Les nobles**, grands propriétaires détenant la majeure partie des terres, exercent le pouvoir politique et militaire. Les nobles sont entourés de « clients », qui sont des hommes libres, parfois même des tribus entières qui se mettent à leur service.

DOCUMENT 1. LA GAULE AVANT LA CONQUÊTE DE JULES CÉSAR



info en +

*Oppida* (*oppidum* au singulier) : buttes fortifiées à fonction de défense et d'habitation.  
 Une tribu est une principauté princière au sein de laquelle l'aristocratie est parfois très riche.

César distingue trois groupes « qui diffèrent par leur langue, les usages, les lois » : **les Belges, les Aquitains, les « Celtes » ou « Gaulois »** qui sont notamment les Arvernes, les Éduens, les Bituriges et les Helvètes. Tous ces peuples se jalourent les uns les autres et se disputent l'hégémonie. **César utilise ces rivalités.**

## 2. Une religion polythéiste

La religion est l'affaire des **druides** qui président les cérémonies religieuses, rendent la justice et instruisent la jeunesse. Ils dominent la société gauloise car ils sont les principaux médiateurs entre les hommes et les dieux et ont un savoir très étendu. **Les Gaulois rendent un culte aux différentes composantes de la nature** comme les sources, les fleuves, les forêts ou les montagnes et, de manière générale, aux forces naturelles auxquelles ils attribuent un pouvoir. Les plus anciennes traces de culte se situent dans la Gaule méridionale. **Les Gaulois possèdent de nombreuses divinités** comme **Teutatès** ou **Toutatis**, dieu de la tribu, **Ésus**, dieu de la terre, et **Taranis**, dieu du ciel.

## 3. Une civilisation brillante

Au moment de la conquête romaine, la Gaule celtique connaît une civilisation brillante qui explique très largement l'intérêt que les Romains ont pu trouver à se lancer dans sa conquête.

### Une agriculture prospère

L'agriculture repose sur **le blé**, qui constitue la première ressource, l'avoine, l'orge, l'avoine, le millet et l'élevage des **porcs, moutons et bovins**. L'habitat rural est très varié : des fermes isolées, des hameaux dispersés ou des villages aux activités diversifiées.

### Des artisans réputés

Les Gaulois sont très habiles au **travail du fer**. Ils inventent des outils en fer comme la bêche ou la faux, le fer à cheval à clous et le cerclage des roues sans clous. Ils excellent aussi dans **le travail du bois**, qui est le matériau le plus courant. Ils inventent le **tonneau**, plus commode que l'amphore pour transporter le vin. Les potiers sont aussi très renommés et, grâce à l'utilisation du four, répandu en Gaule depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle, ils façonnent des céramiques très fines, des objets en verre, de très beaux bijoux (torques – collier en métal précieux –, bracelets) et des armes (poignards).

### Un commerce actif

**Dès le VII<sup>e</sup> siècle, les Gaulois entretiennent des relations avec les peuples qui vivent sur le bassin méditerranéen. La fondation de Massalia (Marseille), vers 600 av. J.-C., par les Grecs accélère et développe ces échanges qui se font surtout avec l'Italie et l'Espagne (Importation de vin et d'huile, exportation de métaux précieux, de blé livré en vrac, d'esclaves, de bétail, de fourrures).** Le nombre des monnaies en plomb, en argent et en or gravées de motifs humains (comme le visage de Vercingétorix), animaliers (chevaux au corps stylisé ou sangliers) ou abstraits retrouvés dans les fouilles notamment à Alésia, témoignent de l'importance de ces échanges.

## 1. Les étapes de la conquête romaine

La conquête de la Gaule s'effectue en trois étapes :

- **La première étape se situe à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.** (de 125 à 117). Les Romains ont vaincu les Carthaginois en 146 av. J.-C. et cette victoire a rendu nécessaire le contrôle des routes entre Rome et les provinces ibériques. Ils conquièrent le sud de la Gaule et y créent une province dont la capitale est Narbonne et qui s'appellera **la Narbonnaise** sous Auguste.
- **La deuxième étape de la conquête** est assurée par **Jules César** au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (de 58 à 52). Prétendant une demande émanant des Eduens qui se disent menacés par les Helvètes, César, alors proconsul de la Gaule cisalpine (c'est-à-dire le nord de l'Italie actuelle par opposition à la Gaule transalpine située en France actuelle), intervient en Gaule. Il conquiert la majeure partie de la Gaule lors d'une guerre qu'il raconte lui-même dans *La Guerre des Gaules* et qui se termine par **la reddition de Vercingétorix devant Alésia en 52 av. J.-C.**
- **En 7-6 av. J.-C.**, sous le règne de l'empereur Auguste, les peuples ligures des régions alpestres se soumettent. Cette victoire est symbolisée par la construction du trophée d'Auguste à La Turbie, dans les Alpes-Maritimes.

### DOCUMENT 1. JULES CÉSAR ET VERCINGÉTORIX

Repêché en 2007 dans le Rhône, à Arles, ville fondée par César en 46 av. J.-C., ce buste réalisé de son vivant a été authentifié grâce à celui qui se trouve actuellement au musée archéologique de Turin, le seul jusqu'à 2007 à avoir été réalisé du vivant de César.

**Jules César (101-44 av. J.-C.)** est sans doute le Romain le plus connu du grand public. Issu d'une vieille famille patricienne (c'est-à-dire noble par opposition à la plèbe, le peuple) illustre mais pauvre, **les Julia**, il connaît une ascension rapide. Après avoir révélé ses talents de général en Espagne, il devient proconsul de la Gaule cisalpine et reçoit du Sénat un pouvoir extraordinaire pour 5 ans afin de pacifier la Gaule. **La conquête de la Gaule** de 58 à 52 av. J.-C. dont il fait le récit dans *La Guerre des Gaules* et sa victoire à Alésia en 52 av. J.-C., contre Vercingétorix, chef gaulois, assurent sa gloire et lui permettent de s'opposer au Sénat.



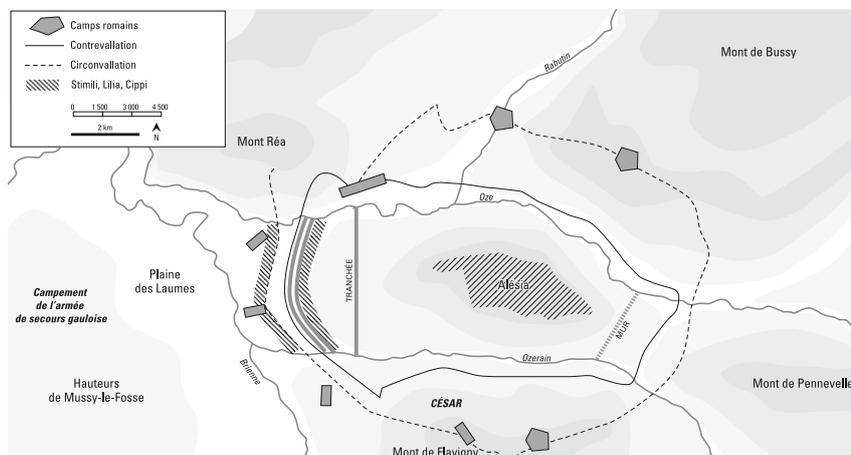
Buste de Jules César  
I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.



Monnaie gauloise représentant Vercingétorix

De 49 à 44 av. J.-C., revenu à Rome, César s'impose comme l'unique gouverneur de Rome et se proclame dictateur à vie. Il conçoit d'importantes réformes qui préparent le régime impérial mais qui lui valent de solides inimitiés. Soupçonné de vouloir rétablir la royauté, il est assassiné à coups de poignard aux ides de mars (le 15 mars) en 44 av. J.-C. par une conjuration à laquelle participe son fils adoptif Brutus.

**DOCUMENT 2. 52 AV. J.-C. RECONSTITUTION DU SIÈGE D'ALÉSIA**



**DOCUMENT 3. VERCINGÉTORIX JETTE SES ARMES AUX PIEDS DE CÉSAR, TABLEAU LIONEL ROYER, XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, 1899**



info en +

**Pourquoi 52 av. J.-C. est-elle une date importante dans l'histoire de la France ?**

Dès l'Antiquité, la bataille d'Alésia et la rencontre entre Vercingétorix et César a fait débat. En effet, nous possédons deux versions de cette rencontre, l'une de César dans *la Guerre des Gaules* et l'autre de Plutarque dans *la Vie de César*.

Dans l'histoire de France, Vercingétorix est resté pendant longtemps un héros méconnu, voire oublié. Le chef gaulois est redécouvert à la fin du XIX<sup>e</sup> pour des raisons liées au contexte politique de l'époque. En 1870, la France vient d'être écrasée par la Prusse. Elle a subi les humiliations de la défaite, de l'occupation du pays et de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Dans ce contexte, la propagande officielle est à la recherche de héros montrant qu'on peut être « grand » dans la défaite. Par la suite, l'école républicaine contribue à en faire un héros national. Enfin, les Gaulois font aujourd'hui partie de notre mémoire. Selon des historiens comme Pierre Nora, les Gaulois sont « un lieu de mémoire central et originaire de la nation France ».

La date de 52 av. J.-C. représente la défaite des Gaulois conduits par Vercingétorix devant les Romains à Alésia. Mais, même s'il s'agit d'une défaite, elle est importante dans l'histoire de France car elle montre comment les Gaulois ont pu se rassembler autour d'un chef, Vercingétorix. Elle entraîne l'extension de la romanisation à l'ensemble de la Gaule et elle participe, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la construction de la nation.

## 2. Les vecteurs de la romanisation

Après la conquête de la Gaule par César, entre 58 et 52 av. J.-C., les habitants sont soumis à un lourd tribut, mais choisissent néanmoins rapidement de vivre à la romaine et de parler le latin. La romanisation de la Gaule, c'est-à-dire le processus par lequel les populations de la Gaule se sont intégrées à l'Empire romain sur le plan linguistique, religieux et politique mais aussi sur le plan du mode de vie, se fait par l'octroi de la citoyenneté romaine aux Gaulois, par la fondation et le développement de villes, par la création d'un réseau de routes, par la diffusion du culte impérial après le règne d'Auguste (27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) et grâce à une organisation territoriale.

### L'accès à la citoyenneté romaine

La citoyenneté romaine qui confère aux personnes qui en sont détentrices un statut juridique supérieur (comme celui de voter, d'être élu à Rome, de participer à des sacerdoces, de posséder, de vendre, de faire un testament, de contracter un mariage légitime) est d'abord réservée à quelques privilégiés, mais son accès est ouvert.

On peut **devenir citoyen romain** en servant dans l'armée, en effectuant vingt-cinq ans de bons et loyaux services, par filiation, par affranchissement si le maître est lui-même citoyen romain, ou encore par décision de l'empereur. Pour les habitants de l'Empire romain, **l'accession à la citoyenneté est un honneur**. Elle est aussi une condition indispensable pour gravir les échelons de la société. Enfin, pour Rome, l'octroi de la citoyenneté est un moyen de s'assurer la fidélité des cités conquises.

La citoyenneté romaine est octroyée aux habitants de l'Empire en différentes étapes : en 89 av. J.-C., le droit de cité est accordé aux Italiens ; en 48 aux premiers magistrats gaulois par l'empereur Claude ; en 130 aux magistrats des villes de l'Empire ; **en 212 aux hommes libres de l'Empire par Caracalla**. Cet édit achève un long processus qui a contribué à intégrer dans l'État romain des cultures et des peuples différents.

#### info en +

La mesure prise par Claude en 48, qui permet aux magistrats gaulois de devenir sénateurs, ouvre la voie à une romanisation totale.  
Claude et Caracalla sont des empereurs romains tous deux nés à Lyon.

#### DOCUMENT 4. DISCOURS DE L'EMPEREUR CLAUDE AU SÉNAT, 48 APR. J.-C. (EXTRAIT)

« Sans se laisser toucher par ces raisons et d'autres du même genre, l'empereur en prit aussitôt le contre-pied et, après avoir convoqué le Sénat, parla en ces termes : « Mes ancêtres, dont le plus ancien, Clausus, d'origine sabine, fut admis simultanément au droit de cité romaine et au patriciat, m'encouragent à adopter la même politique, en transportant ici tout ce qui sera trouvé de remarquable ailleurs.

Qu'est-ce qui a causé la perte des Lacédémoniens et des Athéniens, malgré leur valeur militaire, sinon leur habitude d'écarter les vaincus comme les étrangers ? Notre fondateur Romulus a eu assez de sagesse pour avoir eu le même jour nombre de peuples d'abord ennemis et ensuite concitoyens. Des étrangers ont régné sur nous. Confier des magistratures à des fils d'affranchis n'est pas, comme la plupart le croient à tort, une innovation, mais une pratique fréquente de l'ancien régime populaire [...]

[...] Il n'en est aucune qui ait été liquidée en moins de temps que celle que nous avons faite aux Gaulois. Depuis lors, la paix a été continue et confiante. Désormais mêlés aux nôtres par les mœurs, les métiers, les alliances, qu'ils nous infusent leur or et leurs richesses au lieu de les posséder séparément ! Sénateurs, tout usage qui est aujourd'hui considéré comme remontant à la plus haute Antiquité a été nouveau un jour : les plébéiens sont devenus des magistrats après les patriciens, les Latins après les plébéiens, les autres peuples d'Italie après les Latins. Notre mesure d'aujourd'hui vieillira elle aussi, et ce que nous défendons à présent par des exemples servira d'exemple à son tour. »

*Tacite (55-120) Annales.*

### La fondation et le développement de villes

Vers 50 de notre ère, la Gaule comprend **un tissu urbain dense**, formé de villes aux statuts juridiques divers. Les villes, les *cités* sont créées par les Romains dans un but stratégique et économique sur l'emplacement de cités gauloises existantes ou sur le réseau d'axes de communication réorganisé par Auguste à partir de Lyon. Les *cités*, sous des régimes juridiques différents, diffusent **un mode d'organisation civique et de vie urbaine** dans lequel les **élites locales** vivent en ville, gouvernent la ville, embellissent la ville et témoignent de leur loyauté à Rome et à l'empereur par l'impôt et le culte impérial. Les aristocrates locaux s'appuient sur **la culture romaine** (noms romains, fonctions dans les curies municipales sur le modèle du sénat, constructions, prêtrises, jeux et spectacles, théâtres et amphithéâtres). Symboles de la romanisation, les villes sont aussi les signes de la prospérité de la Gaule romaine. Dans une ville gallo-romaine, on trouve toujours les mêmes édifices, car les villes sont construites à l'image de Rome, la *Ville* par excellence. Par conséquent, concernant les villes, la romanisation n'est pas la diffusion d'un type de plan de ville universel mais celui d'un modèle civique et urbanistique.

**Lyon est un bon exemple de la romanisation de la Gaule.** Capitale des Trois Gaules, elle est une plaque tournante des échanges. Administrée par un Sénat et par des magistrats locaux, elle compte environ 40 000 habitants au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et possède des monuments prestigieux comme un théâtre, un cirque et un temple où se réunissent chaque année les délégués des soixante cités de la Gaule.

#### info en +

##### Le cadre architectural de la ville romaine

Dans une ville gallo-romaine, on retrouve la logique du plan quadrillé dont les rues se croisent à angle droit autour du **cardo** (axe nord-sud) et du **decumanus** (axe est-ouest). Au croisement de ces deux axes se trouve **le forum**, grande place publique où s'élèvent des bâtiments commerciaux, politiques comme la Curie et la basilique et religieux destinés notamment au culte impérial. **La Curie** abrite l'assemblée locale composée de magistrats appartenant aux élites gauloises qui ont pour mission la gestion de la cité. La plupart des villes comptent des **thermes**, lieux de sociabilité, de détente et de loisirs, des édifices dédiés aux spectacles (**théâtres**, amphithéâtres, odéons, cirques), **un arc de triomphe** érigé en l'honneur des empereurs pour célébrer leurs faits d'armes (comme à Orange et à Glanum). Un certain nombre de villes gallo-romaines obtiennent des empereurs le privilège de construire une enceinte ayant pour but de regrouper les fonctions urbaines